

Moselle

MOSELLE

Les défenseurs des frontaliers pointent « un carnage industriel en Sarre »

Aurélie Klein



Arsène Schmitt, président du Comité de défense des travailleurs frontaliers de la Moselle, et Hubert Krebs, vice-président, reviennent sur les combats en cours. Photo Aurélie Klein

Le Comité de défense des travailleurs frontaliers de la Moselle tiendra son assemblée générale dimanche 17 novembre à partir de 9 h 15 à l'hôtel de ville de Sarreguemines. Lors de cette grande journée de mobilisation et de protestation, il reviendra sur les combats en cours.

Halberg-St Gobain, Halberg Guss, [Ford, ZF, Tadano, Michelin](#) ... « 1 500 emplois frontaliers seront supprimés en Allemagne. Une hécatombe ! », déplore Arsène Schmitt, président du Comité de défense des travailleurs frontaliers de la Moselle, [qui dénonce « un carnage industriel](#). Toutes les entreprises sont délocalisées chez le moins-disant social, en Roumanie, en Espagne, encouragées par l'Union européenne ! »

• 13 000 membres

Ces plans sociaux n'augurent aucun répit pour le comité. « Notre quotidien est lié à la disparition du service public, poursuit Hubert Krebs, vice-président. Les frontaliers rencontrent des problèmes d'allocations familiales, de retraite, d'invalidité, de handicap, d'impôts, de Sécurité sociale, de chômage... Ils ne maîtrisent plus l'allemand et ont du mal à remplir les documents. Et pour les Allemands qui habitent en France, c'est le contraire. » Sur les 13 000 membres du comité, dont 5 600 retraités, 1 500 sont Allemands.

• Assemblée générale le 17 novembre

Les adhérents seront conviés dimanche 17 novembre à l'assemblée générale du Comité de défense, à l'hôtel de ville de Sarreguemines, à partir de 9 h 15. « Une grande journée de mobilisation et de protestation contre toutes les discriminations qui frappent encore les travailleurs frontaliers et pour dire non à la casse sociale, aux délocalisations, à la guerre, au travail jusqu'au tombeau dicté par l'Union européenne », fustige Arsène Schmitt.

Le comité rappellera ses grandes victoires en 47 ans : l'abrogation de la CSG/CRDS sur les revenus d'activité, le droit à la Carte vitale, la réintégration dans le régime local de la Sécurité sociale des frontaliers retraités, la fin de la double imposition... « Un gros dossier après sept ans de combat, qui nous a coûté un fric fou » : 100 000 € de frais d'avocat.

En 2024, les frais de justice ont représenté un tiers de cotisations annuelles. « Et il nous reste encore du pain sur la planche. » [De nombreux dossiers n'ont pas été réglés](#) : l'extension du régime local aux ayants droit étudiants jusqu'au 24e anniversaire, « qui nous est refusée alors que les textes sont clairs », l'allocation de rentrée scolaire, l'abrogation de la CSG-CRDS sur la retraite allemande, [le refus de confier l'indemnisation du chômage à l'Allemagne](#), la non-reconnaissance du taux d'invalidité. Une énième rencontre est prévue à ce sujet fin novembre avec Bettina Altesleben, secrétaire d'État du ministère des affaires sociales à Sarrebruck.

• Étoffer les permanences

En moyenne, durant l'année, les délégués assurent 4 300 rendez-vous, en plus des 1 500 rendez-vous avec le secrétariat, ils répondent à 7 000 mails, 6 000 appels téléphoniques. « On avait commencé dans nos locaux avec deux bureaux. Les sept sont occupés », sans compter les permanences dans les annexes, de Bitche à Bouzonville, et les permanences fiscales. Le comité souhaite les étoffer.